

UN HOMME DEBOUT

JEAN-MICHEL VAN DEN EYDEN
JEAN-MARC MAHY

DOSSIER DE PRESSE



À 36 ans, Jean-Marc Mahy commençait enfin sa vie... En prison depuis l'âge de 17 ans, l'autonomie, la liberté, la société : tout lui était étranger, ayant (selon ses propres dires) « vécu comme un assisté durant près de 20 années, derrière les barreaux... ».

Son urgence aujourd'hui ? Faire en sorte que d'autres jeunes ne connaissent jamais son expérience, que d'anciens détenus s'en sortent une fois « sortis »... Ses outils ? La rencontre et la parole. Parler de son parcours, de son vécu, de la prison, d'un avenir possible dans une société qu'il aimerait « plus solidaire, plus à l'écoute », moins fabrique à exclusion et à marginalisation, une société, aussi, où la solution carcérale serait davantage instructive et constructive que sanitaire, sécuritaire et destructrice.

La prison est un lien direct avec la violence et la souffrance de notre société et du monde. Les détenus sont des gens comme tout un chacun. Sauf, qu'à un moment donné, leur vie a basculé dans la transgression et l'illégalité...

Dans une forme proche de la performance (où le filtre du personnage n'existe pas), le metteur en scène Jean-Michel Van den Eeyden offre ici une autre dimension à cette parole singulière et généreuse, en lui adjoignant d'autres points de vue et regards, grâce au travail du vidéaste flamand Kurt d'Haeseleer...

Un hommage à une certaine détermination ou force de vie, qui nous donne le courage de rester, quels que soient les obstacles, « un homme debout ».



Mise en scène et texte Jean-Michel Van den Eeyden, d'après le récit de vie de Jean-Marc Mahy | **Interprétation** Jean-Marc Mahy | **Assistanat à la mise en scène et à l'écriture** Nicolas Mispelaere | **Création vidéo** Kurt D'Haeseleer | **Conception décors** Jean-Luc Moerman et Olivier Donnet | **Réalisation scénographique** Jean-Luc Moerman | **Travail graphique décors** Luciana Santin Poletto | **Création sonore** Nicolas Mispelaere | **Régie** Abdel Bellabiad | **Lumières** Calogero La Verde | **Accompagnement psychologique de l'acteur** Françoise Dero.

Production L'ANCRE (Charleroi) | **Coproduction** Le Théâtre National de la Communauté française, La maison de la Culture de Tournai avec le soutien de La Cité, Maison de Théâtre & Compagnie (Marseille) | **Remerciements** le B.P.S.22., GSARA, MPA, le Théâtre de la Guimbarde.

JEAN-MICHEL VAN DEN EEYDEN - TEXTE ET MISE EN SCÈNE

Directeur artistique de L'Ancre depuis février 2008, âgé de 37 ans, Jean-Michel Van den Eeyden est diplômé du Conservatoire Royal de Liège (Premier Prix et Prix supérieur - classes de Max Parfondry et de Jacques Delcuvellerie). En tant qu'**acteur**, il a travaillé notamment avec Nathalie Mauger, Jean-Claude Penchenat, Michael Delaunoy, Jean-François Noville, As Palavras, Arsenic.. Assistant à la mise en scène de Charlie Degotte et de Nathalie Mauger, il signe sa première **mise en scène** pour le Théâtre de la Guimbarde en 2005 avec *Stone*. En 2006, il met en scène *Push Up* de l'allemand Roland Schimmelpfennig, dans le cadre du Collectif Cie Barakha, qu'il a fondé deux ans plus tôt avec Olivier Hespel, dramaturge, et Yannick Duret, actrice.

Pédagogue et acteur culturel de terrain, il dirige des ateliers pour adolescents et adultes et s'implique au sein du Théâtre de la Guimbarde. Dans ce même cadre, il est chargé par le CGRI, en tant que pédagogue invité à l'ISADAC (Ecole Nationale d'Art Dramatique du Maroc), de collaborer au développement du théâtre jeune public dans ce pays. En 2007, il est chargé d'ateliers dans différentes écoles supérieures de théâtre en Communauté française. La même année, il est invité par La Charge du Rhinocéros à collaborer au Festival de Théâtre des 4 chemins à Haïti. Il crée en 2009 *Mère Sauvage* d'après la nouvelle éponyme de Guy de Maupassant dans une adaptation de Paul Pourveur.

Son travail de metteur en scène intègre différents média et son travail scénique est axé sur l'acteur et son imaginaire. Les interprètes et leurs propositions scéniques ont une place centrale dans son processus créatif. Ils en sont la matière première, faite de chair et de sang. Passionné par le travail physique de l'acteur, il développe sa recherche artistique et pédagogique en considérant le corps de l'acteur comme véhicule de sens.

JEAN-MARC MAHY - TEXTE ET INTERPRÉTATION

Jean-Marc Mahy a passé dix-neuf ans en prison : un jour, la petite délinquance de l'adolescent a tourné à la tragédie et par deux fois la mort fut au rendez-vous. Soucieux de désamorcer la fascination de certains jeunes devant l'image de durs qui colle à la peau de ceux qui sont passés par une institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) ou mieux par la prison, il n'a cessé de témoigner de son parcours. Aider les jeunes en difficulté à ne pas s'enliser dans la délinquance, prouver aux (ex-) détenus que la réinsertion est possible à condition de la préparer : c'est le combat que mène Jean-Marc Mahy depuis 2003, date de sa libération après dix-neuf ans de détention. Vous l'avez peut-être déjà vu sur un plateau télé, entendu à la radio ou rencontré dans votre école. A l'ombre des médias, il arpente également les couloirs des IPPJ, des unifs, des ASBL qui aident à la réinsertion.

Désapprend-on jamais dix-neuf années de cellule, de vacarme qui conduit à se faire mettre au trou pour trouver le silence, d'odeurs d'hommes entassés dans les établissements pénitentiaires surpeuplés, d'humiliations de fouilles au corps, répétées parfois à dix reprises lors des comparutions au Palais de justice ? Perd-on la mémoire d'une tentative de suicide, de l'isolement où rode la folie ? Surtout peut-on enterrer les souffrances des familles de ses victimes alors qu'elles vous accompagnent sans cesse ?

Où qu'il aille, Jean-Marc Mahy n'a cessé de témoigner de son expérience et des conclusions qu'il en a tirées : à ceux qui le croiraient encore, il explique que la prison ne rend pas homme ; à ceux qui en ont fait l'expérience, il assure, qu'une vie après la prison est possible. Que toutes les portes ne sont jamais définitivement fermées et que chacun est en mesure de "remonter" sa vie, marche après marche.

C'est devenu son combat. Il veut aider les détenus à imaginer un avenir digne de ce nom : *« On ne parle pas assez des détenus qui s'en sortent. Les détenus eux-mêmes, eux surtout peut-être, doutent qu'il soit possible de s'intégrer dans une société que l'on a quittée il y a si longtemps. Il est important de leur montrer qu'il y a une vie après la prison. Bien sûr, cette vie n'est pas facile, mais elle existe. Il est possible de trouver une autre issue que la récidive. Seulement, cela se prépare. Il faut y penser longtemps avant de pouvoir sortir. Il faut se former, réfléchir à ce que l'on veut faire »*.

Par ailleurs, Jean-Marc Mahy a décroché un diplôme d'éducateur. Il veut empêcher les jeunes en difficulté de tomber au fond du trou. Pour cela, il témoigne dans des écoles, des maisons de jeunes... *« Quand leurs profs leur disent d'arrêter les conneries, ils haussent les épaules ; moi, je sais de quoi je parle et ils le savent »*. *« Chacun a son handicap. Le mien ne se voit pas, mais il est là, pour toute la vie. Il faut vivre avec, malgré tout et être utile. C'est ce que je dis aux jeunes »* affirme-t-il. Jean-Marc espère continuer ainsi, travailler, créer des liens et, un jour, oser prendre du temps pour lui-même. Il conclut : *« L'ex-ministre de la Justice disait que les détenus doivent quelque chose à la société. C'est vrai. Mais pour cela, eux-mêmes doivent avoir reçu quelque chose. J'essaie de donner un sens à ma vie et de ne pas tuer mes victimes une seconde fois. Je ne demande pas que l'on me pardonne. Je paie le solde de ma dette »*.



JEAN-PIERRE MALMENDIER (1949-2011) - PARTENAIRE DÉBAT

Le 15 juillet 1992, par l'absence de réactivité des autorités judiciaires et policières lors de la disparition de sa fille Corine et son ami Marc, puis par la découverte huit jours plus tard des corps sans vie des deux enfants, assassinés par deux détenus bénéficiant de mesures de mise en liberté, Jean-Pierre Malmendier a été confronté à l'effondrement de son projet de vie et de la perception qu'il avait de notre société.

Le jour des funérailles des enfants, il a entrepris un combat solitaire et intime pour vaincre sa haine et son aspiration à la vengeance vis-à-vis des assassins ; au profit de l'amour qu'il tenait à entretenir pour sa fille. Ce combat, il a également tenu à le traduire dans ses actes, au profit de tous !

Avec le soutien total du père de Marc, il a contribué à l'évolution de la prise en charge des délinquants (et en priorité des criminels dangereux) par nos institutions étatiques.

Il organisa deux pétitions. La première pour demander que notre législation prémunisse la société contre la libération anticipée de criminels dangereux (Cette pétition, forte de 260.000 signatures, fut déposée au Parlement le 4 décembre 1992). La deuxième pour réclamer l'instauration de peines pédagogiques pour les condamnés, dont des peines incompressibles. (Cette deuxième pétition fut également déposée au Parlement le 4 octobre 1996, forte cette fois de 2.700.000 signatures).

Bien peu comprises, les revendications de Jean-Pierre Malmendier appelaient à une gestion carcérale plus performante, génératrice d'une réinsertion plus heureuse des condamnés dans notre société, mais aussi à une prévention accrue contre les actes récidivistes d'individus criminels.

En parallèle à ce combat, Jean-Pierre Malmendier découvrait le peu de cas avec lequel étaient traitées les victimes. Avec les membres de l'Asbl « Marc & Corine », dont il est le fondateur avec le père de Marc, il formula, en 1994, les trois grands principes du **droit des victimes** :

1. La gratuité des soins de santé pour les victimes d'actes intentionnels de violence.
2. Des droits équivalents à ceux des accusés devant les juridictions d'instruction ou de jugement.
3. Le respect des victimes lors des procédures de libération des auteurs du préjudice qu'elles avaient subi.

La philosophie de ce droit nouveau s'inspirait du concept de « Contrat moral entre l'auteur et sa victime » qui fit l'objet de l'interview de Jean-Pierre dans l'édition du journal Le Soir du 30 juin 1993, relatée par René Haquin.

Enfin, Jean-Pierre Malmendier fut l'animateur du premier réseau structuré de recherche d'enfants disparus dont l'impact reste encore inscrit dans les mémoires.

L'action de l'Asbl « Marc & Corine » dans ce domaine fut pleinement reconnue et soutenue suite à sa contribution dans les recherches des victimes de Marc Dutroux et de ses complices. Notamment par l'efficacité et la rapidité de diffusion des avis de recherches. Ils permirent de recueillir les témoignages lors de la disparition de sa dernière victime et qui provoquèrent son arrestation, mais surtout la libération de deux de ses victimes encore vivantes.

Une autre réussite des plus réjouissantes fut l'identification, grâce aux avis de recherche, de la ravisseuse d'un bébé dans une maternité liégeoise, permettant de rendre l'enfant à ses parents. Il y eut également les retrouvailles d'une adolescente africaine deux ans après sa disparition d'un centre pour réfugiés, ainsi que les retrouvailles de nombreux enfants en fugue par une technique plus discrète que l'affichage public.

L'action de recherche d'enfants disparus, pleinement reconnue par nos concitoyens et les autorités judiciaires, commençait son extension aux pays voisins lorsque Child-focus en prit le relais en 1998.

La notoriété et la valeur de son combat valut à Jean-Pierre d'être coopté au Sénat en 1999 et d'être élu à la Chambre en 2003. Il poursuivit son engagement dans le domaine de la gestion carcérale et du droit des victimes au cœur des assemblées législatives. Ses travaux sont accessibles sur les sites internet des deux institutions.

Jean-Pierre souhaitait rester dans la continuité de son engagement par la promotion du concept de « Justice restauratrice ». Un concept que l'expérience issue de son parcours personnel, mais aussi de celle du vécu des victimes et des auteurs qu'il a côtoyé pendant toutes ces années, lui fait apparaître comme étant le plus prometteur. Ce concept de « Justice restauratrice » lui semblait être le plus garant de sérénité pour les victimes et leurs agresseurs. Et être le plus rentable dans la recherche d'une société plus paisible et plus confiante en elle-même, aussi.

Dans le cadre du travail avec Jean-Marc Mahy, Jean-Pierre Malmendier participait aux débats après certaines représentations d'*Un homme debout*.

LE MILIEU CARCÉRAL MIS EN SCÈNE

L'objectif est de parler de la prison et de son impact destructeur. Montrer sur scène, sans détour, la réalité de la condition carcérale, avec toute la violence physique et psychologique qui y règne, et, sans doute la plus terrible, la violence du temps perdu.

Le metteur en scène Jean-Michel Van den Eeyden transpose sur les planches le parcours authentique de Jean-Marc Mahy, ex-détenu aujourd'hui éducateur, sur un texte qu'ils co-signent. L'accent est porté sur la sensibilisation des jeunes, mais loin d'adopter une posture moralisatrice, « *Un homme debout* » se veut aussi un éventail de pistes sur les alternatives possibles, les issues à la violence.

La délinquance ne naît pas de nulle part. Elle est souvent la résultante d'une situation sociale et d'une perte de repères dans la société. « *Un homme debout* » traduit le malaise d'un jeune dont la quête de lui-même s'est traduite par la violence et la jeunesse s'est blessée. Construite comme une succession d'instantanés réalistes vécus en prison, cette pièce permet aux spectateurs de mettre en perspective les conséquences du « parcours délinquant » et, nous l'espérons, de s'interroger sur ses choix de vie(s).

Notre intention n'est certainement pas de lui infliger une leçon moralisante mais plutôt de faire part d'une expérience et de l'aider à garder vivante sa capacité à interroger sa conscience et son imaginaire. Bousculant les tendances à la victimisation et la déresponsabilisation, la pièce développe des axes forts : la quête de rédemption et le combat permanent mené pour devenir acteur de sa propre vie. « *Un homme debout* » entend questionner avec pertinence le comportement de chacun et ses valeurs, et au-delà de la prévention, ouvrir le débat sur la prison et sur la question de la réinsertion.

C'est pourquoi nous vous demandons de prévoir un moment de dialogue avec les jeunes spectateurs à l'issue de chaque représentation. Ce moment pourra s'enrichir d'une rencontre avec le comédien. En amont, il sera également possible de prévoir des interventions de Jean-Michel Van den Eeyden et/ou Jean-Marc Mahy pour ouvrir le débat sur les nombreuses notions questionnées par la pièce.

Ce dossier a été conçu comme un outil qui, nous l'espérons, vous permettra d'approfondir les thèmes abordés dans le spectacle. N'hésitez pas à l'enrichir de vos expériences, votre pratique et votre point de vue sur le spectacle.



Critique - Théâtre - Tournai

Un homme debout

Confession document en vue de réinsertion

Par Michel VOITURIER

Ancien détenu, condamné pour violence et meurtre, Jean-Marc Mahy raconte ses souffrances, ses révoltes, ses angoisses. Spectacle vu au Théâtre de L'Ancre à Charleroi (Belgique) lors du Festival Kicks.

« Un homme debout » est par essence un spectacle atypique. Il est confession autobiographique d'un individu mais aussi mise en représentation d'un personnage incarné par lui-même. Il appartient donc de manière ambiguë à la performance, à la conférence, à un seul en scène. Il est documentaire réaliste et fiction transposée par l'ellipse du temps.

Il combine la sincérité du discours direct quasi brut, éprouvant, émouvant et la fabrication d'une interprétation par un comédien qui élabore son jeu avec un metteur en scène. Il est catharsis pour celui qui se met en danger sous les projecteurs et devrait l'être pour les gens qui le regardent assis dans leurs fauteuils.

Le parcours de vie de Mahy est chaotique. Il tombe dans la délinquance très jeune. Il s'embarque dans des aventures violentes au point de finir par être accusé de meurtre. Il passe 18 années de son existence derrière les barreaux de différents pénitenciers. Il éprouve la solitude absolue. Celle de la famille qui renie, celle des incompréhensions du système judiciaire et pénal depuis les interrogatoires jusqu'au jugement du tribunal, celle des cellules d'isolement où on est coupé du monde extérieur et de son évolution. Celle de celui qui a appris qu'en prison « on peut tout se procurer sauf de l'aide ».

À l'intérieur du rectangle blanc symbolique qu'il a tracé lui-même sur le plateau dès son entrée au moyen de ruban adhésif, Mahy adulte retrace les épisodes de la biographie de Mahy ado. Il va et vient dans cette cellule imaginaire, fauve en cage, désespéré cloîtré au point de songer au suicide, révolté privé de moyens d'expression, angoissé par des questions sans réponses, dépossédé de contacts avec les hommes et les événements. Il raconte tandis que par intermittence des images vidéo de prisons, des fantasmes concrets créent un décor fluctuant.

Entretenir l'espoir

La seule force qu'il conserve plus ou moins intacte, c'est l'espoir. Un espoir qui va s'accrocher, après quelques années de vide total, à une Bible abandonnée par un aumônier, puis à une radio dont il peut enfin disposer. Grâce à elle, il renoue avec le monde. Il se donne une culture que ses études interrompues après les primaires ne lui avaient pas donnée. C'est Eve Ruggieri qui le mène vers la musique. C'est Jacques Pradel et d'autres qui apportent des bribes hétéroclites de savoir. C'est la voix sensuelle de Macha Béranger qui répond aux paumés de la nuit...

La lecture l'emmène aussi plus haut. Il lit Simenon, l'épopée du bagnard Papillon et n'importe quoi que fournit la bibliothèque du lieu. Il parvient à trouver un partenaire pour jouer aux échecs à travers les murs de sa cellule. Il aboutit à ce que quelqu'un lui avait prédit : « Quand tu auras appris à te connaître, il te faudra tomber ton masque ». Peu à peu il tire la conclusion qu'il est le seul coupable de ce qui lui est arrivé. Il parvient à comprendre et assumer sa responsabilité.

Libéré, il ne trouve évidemment que des boulots précaires. Il a néanmoins aujourd'hui, à 42 ans, la possibilité offerte de passer de l'autre côté en devenant éducateur dans un centre fermé pour mineurs délinquants. Il tire de tout cela une morale qu'il prêche au public, surtout jeune, pour que d'autres ne chutent pas comme il a chuté.

L'ambiguïté subsiste tout au long du spectacle. Nous savons ce qu'il a commis réellement et nous le voyons mimer aujourd'hui son passé. Nous passons de la réalité agressive au didactisme sobre de la réalisation par Jean-Michel Van den Eeyden. Nous sommes sensibles à la sincérité du propos dépouillé en final de tout manichéisme et conscients de l'une ou l'autre maladresse d'interprétation de celui qui n'est pas comédien professionnel. Demeurent ses derniers mots, résumant en quelque sorte la démarche, mots qui expliquent qu'il ne viendra pas saluer, par respect pour ses victimes.

Michel VOITURIER, Bruxelles

Le théâtre pour dénoncer la prison



CET HOMME a passé trois ans seul dans un tombeau, « 1.100 jours dans un trou sans fond, où l'on se force à parler à voix haute pour se sentir exister », © DR

JEAN-MARC MAHY a été enfermé durant 19 ans. Cela ne l'a pas apaisé. Mais la violence qui est toujours en lui, il veut en faire une force, pour témoigner.

Interviewer Jean-Marc Mahy n'est pas le boulot le plus reposant qui soit. On se fait presque une entorse au poignet à faire courir le bic aussi vite que son furieux débit. Avec un allant qui cache quelques gouffres, cet ancien détenu, placé derrière les barreaux à l'âge de 17 ans, déballe son parcours comme on fait un contre-la-montre. Il fonce, dévore tous les sujets, ne finit pas toutes ses phrases, comme si c'était la première fois qu'il parlait - ou la dernière.

Comme si cette prison, qui a avalé dix-neuf ans de sa vie, allait le bâillonner une fois de plus. Cette prison où il fut placé en quartier d'isolement pendant trois ans. Trois ans dans un tombeau qui le hante encore, « 1.100 jours dans un trou sans fond où l'on se force à parler à voix haute pour se sentir exister ». La parole, c'est finalement ce qui va le sauver. A la sortie du bloc d'isolement d'abord, quand il va se mettre à écrire, à décrire les moindres détails de son quotidien, le préau, les feuilles corporelles quotidiennes, les somnifères, le remords, cette bête qui sommeille en lui, la confrontation avec soi-même quand les murs de la cellule se font miroirs. A sa sortie de prison ensuite, à l'âge de 36 ans, quand il deviendra éducateur pour témoigner auprès des jeunes, dans les IPPJ notamment, pour tenter de leur éviter le même enfer. C'est encore la parole qui l'aide aujourd'hui, à l'heure de monter sur les planches dans *Un homme debout*, mis en scène par Jean-Michel Van Den Eyden, d'abord au théâtre de l'Ancre, à Charleroi. « C'est une nouvelle forme de thérapie », avoue celui qui détient de tristes records, dont celui du détenu le plus jeune à avoir reçu une peine aussi lourde. A l'heure où l'on reparle d'abaisser la majorité pénale à 16 ans tout en pronant la tolérance zéro

dans certains quartiers chauds de Bruxelles, l'histoire de Jean-Marc Mahy vient questionner l'efficacité de ces mesures répressives mises en avant au détriment d'actions préventives. L'histoire de Jean-Marc, comme souvent quand il s'agit de jeune délinquance, commence dans un foyer aussi violent que démissionnaire. Ses parents se séparent, un beau-père débarque, qui règle les conflits avec les poings, les démenagements se succèdent : le petit Jean-Marc fait une tentative de suicide à 8 ans, puis une autre à 16 ans. Cris d'alarme de l'adolescent, qui supplie d'être placé dans une famille d'accueil. Sans l'écouter, l'assistant social le place chez son père, encore plus absent. Le jeune homme multiplie les petits délits, brosse les cours et fugue à répétition. « Un jour, je me suis retrouvé devant le juge de

« Là le fossé s'est définitivement creusé entre les adultes et moi. » Condamné à 18 ans de prison, il s'évade, désarme un gendarme et tire. Le gendarme s'écroule. Rattrapé au Luxembourg, le jeune homme écope de la perpétuité. A commencer par trois ans en isolement total. C'est là, paradoxalement, qu'il trouvera au fond de lui-même la force de s'en sortir. Mais le chemin est encore parsemé d'obstacles. Transféré en Belgique, à Lantin, il sombre dans la drogue. « 90 % des détenus se caiment, estime-t-il. 40 % sont déjà toxicos en entrant et 50 % le deviennent là-bas, car c'est une façon de s'évacuer, sans violence. Je crois que cela arrange tout le monde ! » C'est en décrochant ses diplômes qu'il décrochera de l'héroïne. « Il y a trois manières de s'en sortir en prison : s'inscrire à une formation, racketter ou dealer. »

ciales, la marginalisation et le manque d'écoute. Et qu'on ne vienne pas nous rebattre les oreilles avec New York et le prétendu succès de sa politique de la « vitre cassée », prévient-il : la comme ailleurs, c'est une baisse du chômage qui a conduit à la diminution de la criminalité. « Aujourd'hui, on peut abaisser la majorité pénale à 16 ans mais le problème ne sera pas résolu. Et après, quoi ? On la met à 12 ans, puis à 10 ?, s'insurge Jean-Marc Mahy. Rien ne peut remplacer le pouvoir de dissuasion de la visite d'une prison par un jeune accompagné d'éducateurs. Et pourtant, ils ont fermé le musée carcéral installé dans l'ancienne prison de Tongres... pour en faire une prison pour mineurs délinquants ! »

« Pour certains jeunes prédelinquants, la prison c'est les vacances ou Prison Break. C'est pour ça que je témoigne depuis six ans, pour casser la fascination de certains jeunes pour l'image du caïd, pour dire aussi que la prison ne finit pas quand on en sort : personne ne veut le loger, le donner un travail. Tu as perdu ta famille, tes amis. » Encore en liberté conditionnelle, Jean-Marc Mahy fait partie des rares qui s'en sont sortis, les statistiques démontrant que plus longtemps une personne reste en prison, plus elle a des chances d'y retourner. Malgré tout, sa vie et celles d'innocents sont dévotées à jamais. Heureusement, cette violence, encore ancrée en lui, il s'en libère aujourd'hui sur la scène, et pour éviter que d'autres suivent le même chemin. ■

CATHERINE MAKREEL

Un homme debout, du 2 au 6 mars à l'Ancre, à Charleroi (www.ancre.be). Du 9 au 12 mars à la maison de la culture à Tournai (maisonculturetournai.be). Du 15 au 19 mars 2011 au Théâtre national à Bruxelles (theatrenational.be)

BIOGRAPHIE



1967 Il naît à Jette. 1986 Il est condamné à 18 ans de prison, pour vol avec violence ayant entraîné la mort sans intention de la donner. 1987 Lors d'une tentative d'évasion, il tire sur un gendarme, qui succombe à ses blessures. C'est la perpétuité. Pire : il va passer trois ans en cellule d'isolement de 1987 à 1990. 2003 Il sort de prison. 2004 Il débute un travail d'éducateur et de témoignages, auprès des jeunes, des détenus et des gardiens de prison. 2010 Il joue son propre rôle au théâtre dans *Un homme debout*.

IPPJ
239

Il y a actuellement 239 places dans les institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) en Communauté française : 144 places en régime ouvert et 95 places en régime fermé. Elles se situent dans cinq institutions : quatre pour les garçons (Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Jurmet, Fraipont), une pour les filles (Saint-Servais). L'ouverture du centre de Saint-Hubert, prévue le 1^{er} avril prochain, ajoutera 106 places « fermées ».

www.lesoir.be

« Si je témoigne, c'est pour casser la fascination de certains jeunes pour l'image du caïd, pour dire que la prison ne finit pas quand on en sort. » Jean-Marc Mahy

la jeunesse pour lui demander, une fois de plus, d'être placé en famille d'accueil. Il m'a montré la pile de dossiers sur son bureau et m'a répondu : « Reviens me voir quand tu auras fait une connerie. »

Plus tard, des connaissances l'embarquent dans un cambriolage. « J'y suis allé pour me faire peur, un peu comme on va au Dalton Terror à Walibi. » Mais le locataire était là. Jean-Marc a paniqué et l'a assommé. L'homme meurt des suites du coup. Placé à l'IPPJ de Braine-le-Château, il rencontre enfin des adultes qui le recadrent, quelques mois plus tard, le tribunal de la jeunesse se dessaisit de son cas et le renvoie devant la cour d'assises.

Aujourd'hui, pour donner du sens à ce parcours - et à ces victimes inutiles -, Jean-Marc Mahy témoigne auprès des jeunes. « Si à 16 ans, j'avais rencontré quelqu'un qui m'aurait expliqué la prison et ses terribles dégâts collatéraux, ma vie aurait sans doute été différente. » Un dialogue qu'il mène, entre autres, dans les IPPJ, avec la certitude qu'il sera toujours plus précieux qu'une aveugle tolérance zéro. Sneelrecht en Belgique, « peines planchers » en France... Autant de choix répressifs qui répondent à l'émotionnel des JT, à la peur fantasmée des citoyens, mais qui ne peuvent casser des trajectoires délinquantes, nourries par des difficultés so-

Théâtre / « Un homme debout » au Festival Kicks

Sortir du tombeau, la vie après la prison



JEAN-MARC
MAHY dans
la cellule
dont il a dés-
sinée au sol
les contours.
© J.M.C.

Je ne reviendrai pas saluer, par respect pour mes victimes et tous ceux qui ont souffert dans ce parcours. » Ces derniers mots, avant que Jean-Marc Mahy ne quitte la scène, résume le ton d'*Un homme debout*, seul en scène digne d'un bout à l'autre, porté par une rage intérieure, jamais plaintive, ce qui aurait été indécent. Car Jean-Marc Mahy a donné la mort deux fois, « sans intention de la donner » préciser sa condamnation, mais tout de même, sa jeunesse a été éblouissante par le pire.

C'est cela que raconte l'ancien détenu. Enfermé à 17 ans, il passera 19 ans de sa

vie en prison, dont trois ans en cellule d'isolement. Depuis sa sortie, il y a six ans, il témoigne auprès de jeunes délinquants dans les IPPJ, une mission qui n'a pas fait pas de lui un comédien mais un orateur passionné, magnétique. Ne cherchant pas à jouer, il revit pour nous son histoire, déterré des souvenirs, replonge dans les moments de détresse les plus profonds pour dénoncer cette prison, ce « tombeau », loin du glamour des *Prison Break* et autres mystifications de l'univers carcéral. Chaque représentation est d'ailleurs suivie d'une rencontre publique, destinée avant tout à ces jeunes qu'une vie de cauds pourrait

faire rêver.

Attention, *Un homme debout* reste un acte théâtral et non documentaire, dont le premier effet frappant réside dans le décor, plateau d'un noir oppressant encadré de portraits de jeunes, retouchés par les tatouages de l'artiste Jean-Luc Moerman, peintures mi-tribales mi-urbaines leur conférant une allure guerrière. Jean-Marc Mahy y pénètre, dessinant au sol les contours d'une cellule dans laquelle il va s'enfermer, une heure et demie durant, pour conter les humiliations, la folie qui guette, les tentatives de suicide, les petits riens auxquels s'accrocher. Centré sur ses trois ans en isolement, son

récit distille aussi des indices sur son enfance, la délinquance qui vire au crime, le rejet de sa famille, la vie après la prison. Avec un feu troublant dans le regard, Jean-Marc Mahy captive les spectateurs, adolescents en premier, pour une immersion en enfer dont on ne revient pas intact. ■

CATHERINE MAKEREEL

Jusqu'au 6 mars à l'Ancre, Charleroi. Dans le cadre du Festival Kicks jusqu'au 20 mars. Tel.

071 314.079, www.ancre.be. Du 9 au 12 mars à la Maison de la Culture de Tournai, www.maisonculturetournai.be. Du 15 au 19 mars 2011 au Théâtre National, Bruxelles, www.theatrenational.be.

La critique [evene]

evene: ★★★★★

par Josian Bonnouvrier

« Je m'appelle Jean-Marc Mahy, je ne suis pas comédien, je viens vous raconter une partie de mon passé. » C'est par ces mots, simples et clairs que l'homme sur la scène de la Maison des Métallos commence un « spectacle » qui tient à la fois du témoignage, du récit et de la catharsis. Avec l'aide du metteur en scène Jean-Michel van den Eeyden, Jean-Marc Mahy revient sur son parcours. Celui d'un adolescent qui tourne mal, funambule sur le fil de la délinquance, qui finira par glisser et tomber du mauvais côté. Un braquage raté. Un mort. Une évasion manquée. Un mort. Pas encore majeur et condamné à perpétuité.

Loin de se chercher des excuses ou de vouloir se faire pardonner, Mahy, aujourd'hui éducateur, entend avant tout dénoncer un système carcéral destructeur et prouver par la même occasion aux jeunes que la prison « ne rend pas homme ». Au contraire, elle déshumanise, avilit, rend fou.

Dans les neuf mètres carré de sa cellule, tracée au scotch blanc sur le plateau, Mahy tourne en rond, fait les cent pas (ou plutôt les quatre pas), se demande ce qu'il fait là. Peu à peu, l'adolescent paniqué laisse place à l'homme désabusé. Partageant ses pensées, ses conversations (avec les matons, avec sa mère, puis, rapidement, avec les murs), ses doutes, ses espoirs puis ses désillusions. Conséquence d'un système plus violent psychologiquement que physiquement. Placé en isolement total pendant trente-six mois, Mahy subit les coups, les humiliations, les six fouilles quotidiennes, le tout dans une pièce où les meubles sont scellés au sol et où les murs sont peints en vert et gris pâle, « parce que des psychologues ont déclaré que cela apaisait les détenus... ».

Prenant, glaçant, émouvant. 'Un homme debout' est une expérience unique, qui reste dans les esprits longtemps après la tombée du rideau. « Il vaut mieux gâcher sa jeunesse que de n'en rien faire du tout. », disait Georges Courteline. Une « ineptie » pour Jean-Marc Mahy, qui aurait préféré n'avoir rien fait de ses vingt ans.

LES DATES DE LA TOURNÉE 2011

OU ?

L'ANCRE

6000 Charleroi

FESTIVAL DE LIÈGE

4020 Liège

CENTRE CULTUREL ACTION SUD

5670 Nismes

THÉÂTRE DE L'ENVOI

91170 Viry-Châtillon (FR)

THÉÂTRE NATIONAL DE LA CFWB

1000 Bruxelles

CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

4840 Welkenraedt

FESTIVAL HYBRIDES

34000 Montpellier (FR)

CENTRE CULTUREL DE RIXENSART

1332 Genval

MAISON DES MÉTALLOS

75011 Paris (FR)

FESTIVAL D'AVIGNON - LA MANUFACTURE

84000 Avignon (FR)

CENTRE CULTUREL MARCHE-EN-FAMENNE

6900 Marche-en-Famenne

CENTRE CULTUREL DE FLÉMALLE

4400 Flémalle

KC NONA (FESTIVAL LES WALLONS C'EST DU CACA)

2800 Mechelen (Malinnes)

QUAND ?

du 25 janvier au 5 février

07 et 08 février

22 et 24 février

du 28 février au 05 mars

du 14 au 19 mars

25 mars

31 mars et 1er avril

07 avril

du 27 avril au 16 mai

du 8 au 28 juillet

6 et 7 octobre

27 septembre

1^{er} décembre

INFORMATIONS UTILES

**L'ANCRE
RUE DE MONTIGNY 122
6000 CHARLEROI**

**071 314 079
INFO@ANCRE.BE
WWW.ANCRE.BE**

**DIFFUSION/PRODUCTION - GAËL BONCI
COMMUNICATION - LUCIANA POLETTA**